



Entretien • maintenance • Fabrication

GISO CGT RATP
85 rue Charlot - 75140 Paris cedex 03
Tel : 01 44 78 53 73 - Int : 58774
Fax : 01 44 84 51 84
giso.cgt.ratp@gmail.com

Compte rendu audience MRB pluri syndicale « Point social déconfinement » du 23/04/2020

Direction :

Bruno Dumontet (directeur du département)
Adeline Bellaloum (DRH)
Michel Grande (responsable PRP)

CGT :

Riadh Benmessaoud (élu CSE2/CSSCT)
Loïc Courtais (animateur du collectif MRB)
Nuno Martins (Sec. général GISO/CGT)
Jérôme Pignot (bureau du collectif MRB)

UNSA,CFE-CGC

En préambule, le directeur de département a annoncé la reprise globale de l'activité dans les ateliers MRB pour le 4 mai en vue de répondre à l'augmentation de l'offre de transport (70%) prévue pour le déconfinement du 11 mai.

Dumontet dit vouloir parler de trois gros sujets : le nettoyage des bus, de la montée en puissance des activités, et enfin, les organisations dans les centres.

Après cette longue introduction portant essentiellement sur des considérations économiques, et organisationnelles, liées aux contraintes de service, il nous a fait part de tests réalisés aux dépôts de Charlebourg et Bussy, sur la mise en place d'un nouveau procédé de désinfection des autobus par nébulisation (essai prévu le 27 avril sur 15 jours). Dès la fin des tests, ce procédé réalisé en sous-traitance, par une entreprise spécialisée, devrait être généralisé à l'ensemble des centres bus.

Cette décision répond à la demande de la CGT qui n'a eu de cesse de dénoncer à travers plusieurs DGI, et alarme sociale, l'insuffisance de la désinfection au chiffon mise en place jusqu'à présent.

Nous avons réaffirmé notre attachement à la sécurité de tous, et ce, sans aucun but économique. Notre vie n'a pas de prix. La date du 4 mai est trop proche et va en contradiction à ce que Madame PÉCRESSE a annoncée le matin même avec 50% du trafic et un délai de 5 semaines pour être de nouveau à 100%. Elle a aussi dit vouloir raccourcir ce délai pour elle trop long.

Beaucoup d'interrogations sur cette reprise, la distanciation sociale, le port des masques, les lieux de vies comment tout cela sera organisé et formalisé ?

Enfin, nous avons rappelé la reconnaissance en maladie professionnelle et accident du travail, reconnu par le ministère de tutelle suite à la demande de la CGT.

Les représentants CGT ont fait des demandes sur plusieurs autres points:

- 1. Un état des lieux centre par centre des organisations de travail** et aménagements d'horaires, effectif présent et en arrêt, recensement des cas d'agents infectés covid-19 et des cas contacts. **La direction a répondu favorablement mais est restée néanmoins assez évasive sur le recensement et le traitement des cas infectés et cas contacts.**
- 2. La mise en place d'un plan de déconfinement formalisé** par note de département décrivant clairement les procédures, les moyens de protection des salariés, et les organisations de travail pour chaque unité opérationnelle. La mise en place de ce plan doit se faire en lien et en concertation avec les organisations syndicales et les représentants du personnel. **La direction a répondu favorablement en acceptant le principe de la tenue d'un point hebdomadaire avec les OSR et avec les élus du personnel dans les UO.** Malheureusement, nous déplorons que la direction du département n'ait pas manifesté la volonté de mettre en place un cadrage sur les organisations de travail. Encore une fois, comme lors de la mise en place du confinement, la direction préfère laisser la responsabilité à l'encadrement local d'organiser le travail comme bon lui semble.
- 3. Nous avons aussi posé la question de la disponibilité et de l'approvisionnement des EPI**(masques ffp2, ffp3, combinaisons, gants) pour la réalisation des opérations courantes. A savoir si le département MRB a les stocks et la capacité de se réapprovisionner, sachant les difficultés et les tensions sur le marché mondial. **La direction a affirmé qu'elle avait prévu, et qu'il y a des stocks suffisants pour la réalisation de toutes les opérations nécessitant le port des EPI.**
- 4. A la question des tests qui pourraient être réalisés par la médecine RATP et la médecine du travail. Rien n'est prévu à ce jour.**

Pour conclure, nous suivront de près les mises en oeuvres (disponibilités des protections, aménagement horaire ou travail) et feront tout pour qu'ils soient adaptés, limités à la période, et formalisés systématiquement.

N'hésite pas à nous faire remonter l'ensemble des problématiques de ton centre pour alimenter nos propos et nous faire intervenir si besoin.